

Alliance Villes Emploi plaide pour les politiques territoriales de l'emploi et de l'insertion :

Compte-rendu de la conférence de presse du 27 avril 2017 au Conseil économique, social et environnemental

Echanges fructueux entre Jean-Jacques Bridey, représentant d'Emmanuel Macron, candidat à l'élection présidentielle, des élus membres de l'Alliance Villes Emploi et les journalistes, ce jeudi 27 avril en matinée. Il s'agissait pour l'association d'élus de connaître les orientations du candidat sur le thème des politiques territoriales de l'emploi. La juste articulation des politiques territoriales et nationales, la réforme de l'Etat, la meilleure prise en compte de la parole et de l'expertise des élus, le maintien du niveau de financement des MDE, autant de sujets qui ont été évoqués.

Michel Bernard, Président délégué de l'Alliance Villes Emploi, lors de l'accueil du représentant d'Emmanuel Macron, candidat à l'élection présidentielle, des élus et des journalistes présents, a rappelé : *« Le chômage ne se résorbe pas, la précarité s'accroît. Heureusement, il y a le travail incessant des acteurs locaux de terrain et de leurs politiques pour l'emploi, l'insertion et la formation ».*

Il y a donc un travail de partenariat étroit à poursuivre pour mettre en place des approches micro-économiques associant l'Etat, la région le département et les acteurs locaux. Il a ensuite détaillé les propositions et demandes formulées dans le Manifeste de l'association, à l'adresse du prochain gouvernement.

Marie-Pierre Establie d'Argencé, déléguée générale de cette association, est intervenue pour présenter les outils, préciser les utilisations et décrypter les chiffres issus des consolidations Maison de l'emploi, PLIE et clause sociale d'insertion.

Les élus territoriaux ont démontré la pertinence de leurs outils territoriaux pour l'emploi et l'insertion

Danièle Cornet, Trésorière de l'Alliance Villes Emploi, Présidente de l'union régionale des territoires pour l'insertion et l'emploi en Ile-de-France (URTIE), Présidente du PLIE Plaine Centrale du Val-de-Marne, a pris la parole pour présenter le PLIE¹ et la clause sociale. *« La bonne articulation des outils et l'accompagnement individualisé et renforcé permettent de suivre 800 personnes par an sur notre territoire. »* Elle a souligné que les politiques territoriales favorisent une ingénierie spécifique et unique sur le territoire. *"Nos élus sont devenus des experts de l'ingénierie d'insertion et de l'emploi".*

Geneviève Castellane, Présidente de la Maison de l'Emploi du Gard Rhodanien, Claude Seibel, élu du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Midi-Quercy et Marc Detournay, Président de la MIE du Roubaisis, ont présenté à leur tour les Maisons de l'emploi et les actions sur leurs territoires respectifs.

« Nombre d'actions variées ont été construites avec les entrepreneurs dans le cadre d'une coopération avec les entreprises. Cela permet d'anticiper sur les besoins ». Des opérations comme *« travailleurs solo »* ou des formations de Community manager (un appel d'offres international) montrent l'importance de la GPTEC².

Claude Seibel a évoqué la fracture numérique et l'intérêt de la GPTEC pour mutualiser les moyens. Marc Detournay a rappelé les actions de formation sur-mesure menées pour mettre emplois et recrutements en adéquation et augmenter l'employabilité ainsi que l'action phare de la MIE du Roubaisis : *« Le printemps du Numérique. »*

¹ Plan pluriannuel pour l'insertion et l'emploi

² Gestion prévisionnelle territorialisée des Emplois et des Compétences



Marie-Pierre Establie d'Argencé a alerté le représentant du candidat Macron sur les menaces³ qui pèseraient sur les budgets des Maisons de l'Emploi, ; en effet, ils pourraient être fixés de manière discrétionnaire par les régions sans que les élus locaux n'aient un droit de regard ni de parole. Elle a par ailleurs rappelé que les PLIE qui apportent des solutions pertinentes et efficaces sur les territoires ne perçoivent pas un centime de l'Etat.

La réponse : un pacte de confiance entre les collectivités et l'Etat qui inclurait l'emploi.

Jean-Jacques Bridey⁴, également élu territorial, s'est montré particulièrement intéressé par l'ensemble des bonnes pratiques développées et s'est révélé être un soutien fort des politiques territoriales de l'emploi et de l'insertion qui selon lui réussissent. Il a souligné la pertinence de l'approche territoriale diversifiée afin que des réponses très adaptées aux territoires soient préservées.

Il a estimé que les réponses territoriales permettent de créer de l'innovation et une meilleure mise en adéquation. Le programme d'Emmanuel Macron préconise en effet une réorganisation de la gouvernance de l'Emploi. Il constate que la réforme de l'Etat permet aux nouvelles métropoles de jouer un rôle autrefois dévolu aux départements et notamment en matière de formation et d'insertion. Il a évoqué les spécificités de son territoire⁵ pour démontrer que les priorités devraient être données à la formation, l'apprentissage et à l'insertion.

Evoquant le programme du candidat Emmanuel Macron, il a présenté les grandes lignes du Pacte de confiance entre les collectivités et l'Etat. Une plus grande souplesse et liberté accordées en contrepoint des objectifs stratégiques fixés par l'Etat : « *aux collectivités de s'organiser comme elles l'entendent* ». Un plaidoyer pour la déconcentration mais il est catégorique : les lois de décentralisation ne seront pas modifiées. Son leitmotiv : plus de dialogue, plus d'échanges et de souplesse.

Les élus sont tous unanimes et précisent qu'il n'y a pas de concurrence entre les différents dispositifs étatiques ou territoriaux. En revanche, la réforme de Pôle emploi a fortement impacté les publics. Les politiques territoriales suppléent aux dysfonctionnements étatiques tout en subissant des coupes budgétaires. Il est donc urgent de donner aux territoires les moyens nécessaires et suffisants pour assurer le service public de l'Emploi.

³ Application éventuelle et future de l'article 7 de la loi NOTRE

⁴ Biographie dans le dossier de presse : <https://www.ville-emploi.asso.fr/wp-content/uploads/docs/DOSSIER-DE-PRESSE-ALLIANCE-VILLES-EMPLOI-1.pdf>

⁵ Il est élu du conseil territorial de l'Établissement Public Territorial 12 : Grand Orly Seine Bièvre



A propos de l'Alliance Villes Emploi

L'Alliance Villes Emploi, association créée en octobre 1993 par Jacques Baumel, et présidée depuis 2006 par Jean Le Garrec, regroupe les collectivités territoriales, communes, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), ainsi que leurs outils territoriaux de développement de l'insertion et de l'emploi : les Maisons de l'Emploi et les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

L'Alliance Villes Emploi, réseau des élus territoriaux en charge des politiques territoriales de l'insertion et de l'emploi, des Maisons de l'Emploi et des PLIE, réunit les Maires, Maires Adjointes, Présidents et Vice-présidents des EPCI, de toute obédience politique, sur le thème de l'accueil, l'information, la formation, l'insertion et l'emploi, ainsi que les directeurs des Maisons de l'Emploi et des PLIE, outils de l'expression de ces politiques.

Depuis 2005, l'Alliance Villes Emploi intervient sur la promotion et le développement des clauses sociales dans les marchés publics et la professionnalisation des acteurs territoriaux. Depuis septembre 2009, l'Alliance Villes Emploi met en œuvre une animation nationale et territoriale des facilitateurs des clauses sociales.

Contacts

Alliance Villes Emploi 28 rue du 4 septembre 75002 Paris 01 43 12 30 40

Marie Pierre Establie d'Argencé, Déléguée générale, ave@ville-emploi.asso.fr

Site web : <https://www.ville-emploi.asso.fr/>

Tiphanie Le Vezu, chargée de communication, ave@ville-emploi.asso.fr

Relations Médias

Agence MP & C – Marie-Pierre Medouga 06 22 78 71 38 – 01 39 72 80 99 – agencerp@orange.fr
www.mp-c.eu - @mapyntonga assistée de Martine Cartier : 06 15 23 28 59